

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 38 (1941)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

† Dr ROTSCHY

Au dernier moment, nous apprenons la mort de notre cher Dr Rotschy, secrétaire du Comité de la Romande. Nous reviendrons au prochain numéro sur la belle carrière de cet ami dévoué, franc et de joyeuse humeur constante. *Schumacher.*



† Henri GAY

La Fédération valaisanne d'apiculture est durement éprouvée cette année. Après avoir vu partir, pour un monde meilleur, deux de ses dirigeants, c'est un nouveau grand deuil qui vient la frapper par la mort le 24 octobre, au bel âge de 87 ans, de M. Henri Gay.

Ancien président de Bramois, ancien député et ancien sous-préfet. Homme d'une loyauté absolue, excellent chrétien jouissant

de l'estime et de la considération de tout le Valais romand, M. Gay était un grand modeste, doué d'un bon sens peu commun et d'une grande valeur morale. Il est regrettable qu'un tel homme n'ait pas consenti à jouer un rôle plus important dans la vie politique du Valais.

M. Gay contribua beaucoup au développement de l'apiculture dans laquelle il débuta en 1876. C'est un des fondateurs de la Fédération valaisanne. Il fit partie de son Comité pendant cinquante ans et en fut le vice-président et le président pendant de longues années. Il fit également partie, comme représentant du Valais, du Comité de la Société romande d'apiculture. C'est de grand cœur qu'il mettait ses vastes connaissances à la disposition de ses concitoyens. Son grand âge ne l'empêchait pas de suivre activement la marche des sociétés qui lui étaient chères. Tous les apiculteurs garderont de cet excellent vétéran un souvenir reconnaissant.

Nous prions sa famille d'agréer l'hommage de nos sincères condoléances.

R.-B.

(*Réd.*) Le Comité central s'associe respectueusement à ces condoléances, car il a conservé avec M. Gay des relations cordiales jusqu'au bout. M. Gay parlait peu aux séances, mais il émettait des avis pleins de finesse et d'un jugement très sûr. Il y ajoutait son sourire si doux et si pénétrant que son expression nous reste gravée dans le cœur pour toujours. Il n'oubliait jamais d'orner notre table de fruits magnifiques, produit de la généreuse terre du Valais. Et il continua cette délicate attention alors même qu'il n'était plus membre de notre Comité. Nous gardons de cet ami un inexprimable souvenir.

† M. Lucien PASQUIER

Bulle vient de perdre une de ses figures les plus populaires et la Société d'apiculture de la Gruyère un de ses membres les plus dévoués avec M. Lucien Pasquier.

Entré très jeune dans l'administration postale, M. Pasquier, après un court séjour à Lausanne, fut pendant de longues années conducteur postal de Bulle à Gessenay. C'était au bon vieux temps où la lourde diligence partait de Bulle au claquement sonore du fouet du postillon et s'arrêtait à tous les villages de la Haute-Gruyère. La diligence disparut pour faire place aux chemins de fer sur lesquels M. Pasquier continua à circuler jusqu'en 1923 où il prit une retraite bien méritée.

En homme très actif, M. Pasquier occupait ses heures de loisir à travailler au jardin, à la basse-cour et surtout au rucher. Doué d'une belle voix de basse, il fut longtemps, avec ses deux frères, un pilier de la Chorale de Bulle ; il fut plus tard élu membre

d'honneur de cette société et membre vétérane des Chanteurs vauvois. Mais c'est surtout envers la Société d'apiculture de la Gruyère qu'il se dévoua sans compter dès sa fondation. Il fut longtemps non seulement membre zélé du comité, mais encore gérant de notre dépôt de miel. Grâce à son grand dévouement, le commerce du miel au sein de notre section prit un développement réjouissant et rendit de grands services à nos membres de régions montagneuses qui ne trouvaient pas à écouler leur miel les années de forte récolte.

M. Pasquier assistait très régulièrement à nos assemblées, prenant volontiers la parole ; mais c'était toujours pour donner de judicieux conseils toujours écoutés, car il parlait en connaissance de cause, et parce qu'on savait qu'il ne ménageait ni son temps ni ses peines pour faire progresser l'apiculture en terre fribourgeoise.

Qu'il faisait bon le voir régulièrement dans nos visites de ruchers et dans les assemblées de la Romande auxquelles il était si assidu, toujours alerte et souriant, la taille droite, le regard vif et l'air enjoué.

De tels hommes peuvent disparaître de la scène de ce monde, mais ils ne seront point oubliés, parce qu'ils n'ont pas vécu en égoïstes, mais avec la volonté énergique et le souci continu de se rendre utiles à tous.

Que Dieu daigne récompenser éternellement ce bon chrétien, cet excellent père de famille, ce brave citoyen qui n'a eu, pendant toute sa vie, d'autre ambition que de se rendre utile en tout et partout.

L. G.

† Ed. ALPHANDÉRY

Nous apprenons aussi le décès de M. Edmond Alphandéry, à l'âge de 70 ans. Chaque lecteur du *Bulletin* et de notre bibliothèque connaît de réputation ce collègue, auteur de nombreux ouvrages très appréciés. Nous reviendrons aussi sur la vie et les œuvres de ce très aimable apiculteur et éditeur. *Schumacher*.

Aux présidents et comités de sections

Nous rendons les présidents de sections attentifs à l'art. 11 de nos statuts qui exige que le rapport annuel sur l'activité de nos groupements soit envoyé au président de la Romande pour le 1er décembre. L'un ou l'autre de ces rapports nous sont déjà parvenus ; d'autres arriveront dans le courant de décembre, d'autres enfin ne nous parviendront que très tard, parfois même la veille ou l'avant-veille de l'assemblée des délégués !!

Allons, chers présidents, un bon mouvement ! Les veillées sont déjà longues ; avec un tout petit peu de bonne volonté, vous trouverez certainement une heure de loisir pour rédiger votre rapport et l'envoyer en temps normal. Vous vous plaignez parfois de l'indifférence et de l'inactivité de certains de vos membres ; soyez vous-mêmes très actifs, prêchez d'exemple et vous aurez le droit d'exiger alors que vos membres le soient à leur tour.

Plus que jamais, nous devons pouvoir compter sur le dévouement des présidents et des membres de comités pour relever le moral de bien des membres qui se sont laissés aller au découragement à la suite de plusieurs années de misère. Les membres de vos groupements vous ont fait confiance le jour où ils vous ont choisis comme chefs ; faites en sorte qu'ils ne soient pas déçus. Ayez à cœur de remplir dignement et courageusement vos fonctions de dirigeants. On peut dire sans crainte de se tromper : tel président, tel comité, telle section !

Il est des sections qui, même en ces années maigres, ont trouvé le moyen d'augmenter leur effectif, ou du moins de le maintenir, tandis que d'autres ont perdu quantité de membres. Si les apiculteurs ne viennent pas à vous, allez donc résolument à eux. Ne perdez pas une occasion, même en dehors des assemblées et des visites de ruchers, de rester en contact avec les apiculteurs ; choisissez parmi ceux que vous connaissez mieux un membre zélé et débrouillard qui servira de liaison entre vous et les apiculteurs de sa localité. Il vous renseignera sur ce qu'il y a à faire ici et là ; il se chargera lui-même de ranimer les tièdes, les découragés, vous amènera des recrues qu'il aura initiées et aidées aux travaux du rucher.

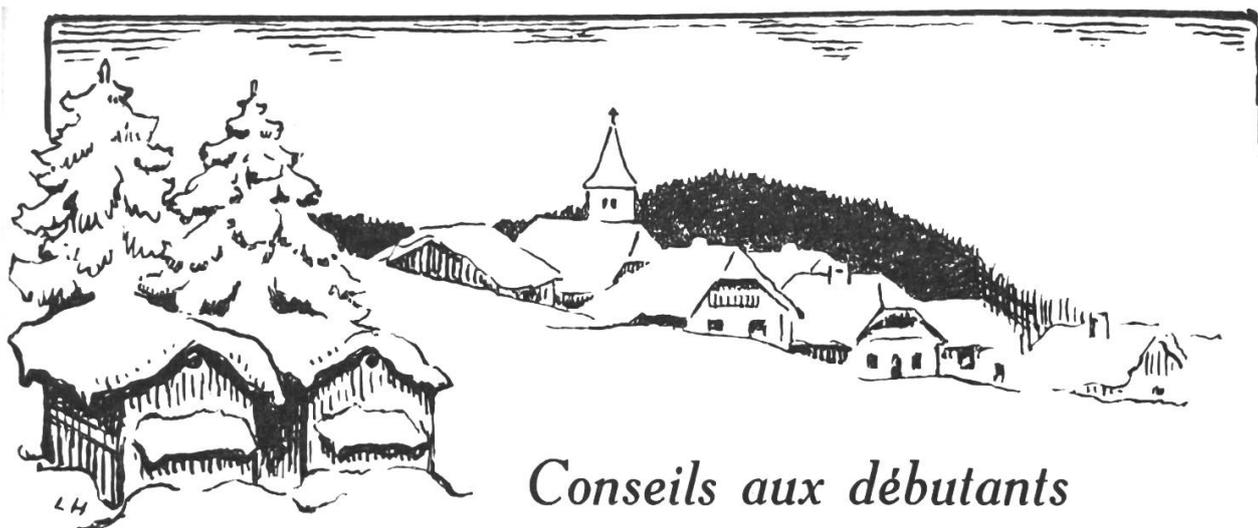
Vous ne ferez pas croire au vieux président de section qui vous adresse ces quelques mots d'encouragement que vous ne pouvez rien faire pour que votre groupement vive au lieu de périliter.

N'y a-t-il pas des sections où l'on se contente d'une assemblée réglementaire par année, sans une visite de ruchers, sans une seule conférence durant la bonne saison ? Comment voulez-vous, à ce taux-là, que ces groupements puissent faire autre chose que de périliter.

A l'œuvre donc, chers présidents et membres de comités, ranimez le courage des apiculteurs dont le moral est en baisse. Faites tout votre possible pour que les remboursements envoyés ces temps par vos caissiers ne reviennent pas impayés. En travaillant avec zèle, chacun dans votre sphère, vous contribuerez à la prospérité de notre chère « Romande » et vous aurez du moins la satisfaction du devoir accompli.

Nous comptons sur vous, chers présidents et amis apiculteurs, persuadés que nous ne serons pas déçus.

L. Gapany.



Conseils aux débutants

Conseils pour décembre ? Nous conservons le titre de l'article, mais il n'y a guère que le titre, vous le comprendrez sans peine. Je pourrais sans doute vous dire de travailler à l'atelier où l'on peut passer de si jolies heures à tourmenter du bois, à se taper avec le marteau sur les doigts, à faire de la sciure et des copeaux, mais à ceux qui savent cela je n'ai rien à apprendre. D'ailleurs, à l'heure actuelle, nous avons de si bons fournisseurs que les ruches et les accessoires s'achètent à meilleur marché que de les faire soi-même, avec moins de précision, de solidité. En outre, le bois est si rare, si cher que seuls ceux qui en ont des provisions peuvent se mettre à construire des ruches.

Je pourrais vous dire aussi : lisez, lisez et relisez, les connaissances en apiculture sont si vastes et longues à acquérir que l'on n'a jamais assez de temps pour les parfaire ou plutôt simplement les augmenter. Et cela ne coûte pas cher, la peine seulement de demander des livres au bibliothécaire. A ce sujet, qu'on lui permette, à ce bourru, de rappeler que dans le courant des mois de septembre à avril et mai, le nombre des volumes en circulation atteint et dépasse quatre cents. Que l'on ne s'étonne donc pas de ne pas recevoir par retour du courrier les volumes que l'on a demandés et qui sont remplacés par d'autres. Qu'on veuille bien se souvenir aussi que le délai de renvoi est de un mois. Si l'on peut faire en moins de temps, cela n'en vaut que mieux, car cela permet de servir d'autres collègues. Qu'on veuille bien aussi se rappeler qu'il est interdit de joindre de la correspondance au renvoi des livres, pas même la liste des ouvrages désirés, cette liste pouvant se faire par simple carte postale. Le bibliothécaire ne peut pas conserver ces listes, il a déjà trop de classeurs pour ses autres besognes. Mais que ces quelques restrictions si simples ne vous empêchent pas de profiter de notre bibliothèque qui possède à peu près tout ce qui s'est publié d'intéressant en langue française.

Mais il y a autre chose, mon cher débutant, sur quoi je voudrais attirer votre attention. Pourquoi ne profiterait-on pas de la saison de repos pour s'occuper d'administration de la section dont on fait partie ? Sans doute, il y a nombre d'autres sociétés qui vous accaparent, mais n'oubliez pas celle qui vous fait profiter de bien des avantages, quand elle est bien dirigée, celle qui vous sera précieuse au printemps et qui a besoin de votre intérêt actif et persévérant. Ce sera une préparation pour la saison prochaine. Je suis sûr que vous avez tel ou tel désir sur tel ou tel sujet. Pourquoi ne pas le communiquer sans tarder à votre comité ? Pourquoi ne pas imiter cette section voisine qui prospère, augmente le nombre de ses membres, malgré les circonstances contraires (les mêmes pour tous), grâce au zèle de son président ou de son comité ou de l'un ou l'autre de ses membres ? C'est un devoir actuel, de plus en plus nécessaire, de prendre part aux responsabilités, à l'activité sociale, à l'extension non seulement des cultures, mais de la culture toute simple. Et l'apiculture est au nombre de ces cultures, nous ne saurions assez le répéter.

Imitons l'abeille, insecte social, qui apporte nectar, pollen, propolis, etc., pour le bien de la communauté. Les élections ont fait surgir nombre de considérations dont nous pouvons faire notre profit, tout en laissant de côté le venin de la critique acerbe à laquelle vous n'avez aucun droit, si vous n'avez rien fait vous-même pour la société. L'abeille, bien pourvue de venin et d'aiguillon aigu, ne s'en sert toutefois que pour se défendre. Auparavant, elle a apporté ce que nous citons plus haut et que vous savez bien.

L'année a été mauvaise, franchement mauvaise pour la plupart de nos régions, mais l'expérience de tous ceux qui sont secs derrière les oreilles leur dit qu'à telle année de misère a succédé une année où ils pouvaient se féliciter d'avoir persévéré. Ne désespérons donc pas de l'apiculture. Malgré les difficultés, elle a encore son beau rôle à remplir.

Qu'il nous soit permis de remercier brièvement tous nos collaborateurs, nous le faisons en ces simples mots, mais d'autant plus chaleureusement, en espérant qu'ils nous resteront fidèles l'an prochain. Noël approche qui fait appel à tous les hommes de bonne volonté. La paix nous a été gardée jusqu'ici, soyons-en vraiment reconnaissants et montrons-le en actes de bonne solidarité, d'activité et de charité.

St-Sulpice, 20 novembre.

Schumacher.

Don reçu

Bibliothèque : M. Max Kæser, Fribourg, le volume « *Traité complet d'apiculture* », par Alphandéry. Volume neuf, en parfait état. Nos plus vifs remerciements.

Pesées de ruches en 1941

Les vendanges battent leur plein. D'ici où j'écris et malgré ou peut-être à cause de la nuit, j'entends les chars qui roulent sur la route bien sèche. Ces années passées, c'étaient les camions, aujourd'hui nous voilà revenus aux belles années de notre jeunesse, au temps où chaque maison avait son pressoir, où parents et amis se faisaient un plaisir de se réunir pour les vendanges. C'était le temps de la gaîté. Le soir, pendant que le raisin se serrait doucement sous le pressoir à corde qui s'enroulait sur un tour, avec la grande corde et la palanche, jeunes et vieux chantaient et dansaient au son d'un accordéon. Les vendangeuses se laissaient embrasser, c'était le bon temps. On était gai, on se faisait des farces. On envoyait le « niolu », chargé de pierres bien lourdes, de pressoirs en pressoirs ; lorsqu'un « monsieur » venait boire du moût, il s'en allait toujours avec une queue de lapin suspendue à son paletot. Et l'on riait et l'on était gai, pour tout, pour rien, c'était dans l'air.

Vous vous demanderez certainement ce que ce préambule a à faire avec les pesées de ruches de 1941 ? Que voulez-vous que je vous dise ? j'ai du vague à l'âme. Que l'année a été misérable ? vous le savez aussi bien que moi. Essayons cependant de rester sérieux.

Hiver 1940-41, normal. Avril, pluie, beau développement, ruches à nourrir. Mai, très mauvais mois, essaïms, ruches à nourrir. Juin, pluie, essaimage, corps de ruches sans provisions, hausses vides, première récolte néant. En résumé, misère générale. Juillet, bise, sec, pas de miellées. D'août à aujourd'hui, cela continue. Comme nous, nos ruches sont pauvres. Celles qui atteindront le printemps seront, comme nous aussi, soumises aux restrictions. Nous aurions dû pouvoir nourrir davantage. Qu'arrivera-t-il pendant l'hiver qui va suivre ? nous sommes très inquiets.

Une nécessité se présente impérieuse. Il nous faudra du sucre de très bonne heure ce printemps pour sauver le cheptel qui restera. La Confédération, tout comme les apiculteurs, y a intérêt.

Et durant ces belles journées de fin octobre, nos abeilles, préparant l'avenir, apportent au rucher de belles cuisses de pollen, pendant que la vendange se fait et que filles et garçons, retardés par les pressoirs engorgés, se contentent de jolies histoires, cachés derrière les ceps chargés de beau raisin doré.

Et dire qu'un vieux dicton dit : Quand il y a de la vendange, il y a du miel ! Espérons tout de même.

Corcelles, le 25 octobre 1941.

Charles Thiébaud.

Un progrès important dans l'étude de la loque

Le prof. R. Burri, Liebefeld, parvient à cultiver l'organisme, cause de la loque européenne.

En 1904, le prof. *Burri* présenta à l'assemblée générale de la Société suisse des Amis des abeilles, réunie à Sarnen, un travail intitulé « Recherches bactériologiques sur la loque ». Ce travail fut publié par la *Schweiz. Bienen-Zeitung*, octobre-novembre 1904 ; un tirage à part, complété, parut en 1906 chez Sauerländer, Aarau. Le prof. *Burri* avait trouvé « qu'il existe pour le moins deux sortes de loques, toutes deux largement répandues ». Grâce à la description de *Burri*, il devint possible de distinguer avec certitude les deux maladies. Les divergences d'opinion existant depuis des siècles au sujet de la loque étaient ainsi écartées. On put, alors, entreprendre avec quelque espoir de succès la lutte contre la maladie et le Dr *Leuenberger* put, en 1908, fonder sa belle œuvre d'assurance contre la loque.

Nous devons à l'Américain *G.-F. White* un autre progrès dans la bactériologie de la loque. C'est grâce à lui qu'on distingue, depuis 1912, la loque maligne (américaine) causée par le *Bac. larvae*, de la loque bénigne (européenne) due au *Bac. pluton*. La flore bactériologique de la première est simple et claire et ne provoqua pas beaucoup de controverse. Il n'en est pas de même de la seconde où l'on rencontre toujours un mélange de bactéries (voir fig. 1), de sorte qu'il était difficile de dire avec certitude laquelle de ces bactéries était la cause de la maladie et lesquelles étaient secondaires. De plus, on n'était pas parvenu jusqu'ici à cultiver le *Bac. pluton* sur un milieu artificiel, de sorte qu'on était très insuffisamment renseigné sur ses propriétés. Aussi longtemps que cette culture artificielle fut impossible, les recherches bactériologiques au sujet du couvain aigre ne pouvaient donner un résultat satisfaisant. Mais voilà que cet été, après une interruption de 35 ans, due à son activité concernant la bactériologie du lait, le prof. *Burri* est revenu aux maladies des abeilles et, comme premier fruit de ses recherches, il nous apporte la culture du *Bac. pluton* ou, comme on dit aujourd'hui, du *Streptococcus pluton* sur un milieu artificiel. Le matériel des recherches fut constitué par les rayons infectés reçus par la Division d'apiculture, 50 au total.

Ce qui est le plus surprenant, c'est qu'il n'a pas été nécessaire de trouver un milieu spécial, car le germe se développe aussi sur les milieux nutritifs utilisés habituellement en bactériologie. Mais il était difficile de reconnaître et d'interpréter ce développement. Il fallait pour cela posséder la technique rigoureuse, simple et nette, et la connaissance parfaite des progrès de la bactériologie moderne, conditions réunies en la personne du prof. *Burri*.

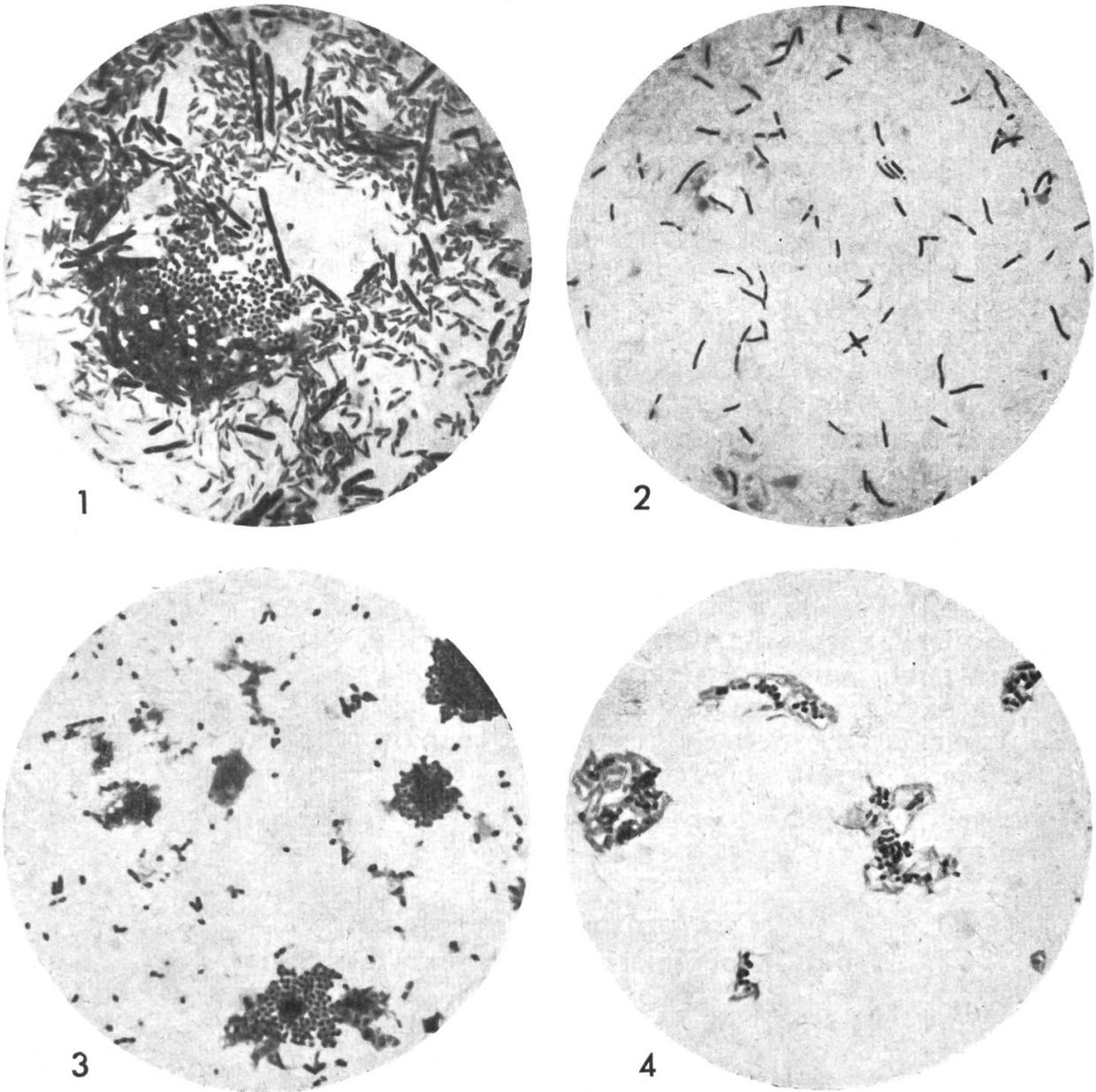


Fig. 1. — Contenu broyé dans l'eau de l'intestin d'une larve atteinte de couvain aigre montrant, à côté de fragments organiques, un mélange de formes en coques du *pluton*, de petits bâtonnets du *Streptococcus pluton* et de gros bâtonnets du *Bac. alvei*.

Fig. 2. — Larve broyée dans l'eau ; à part quelques fragments organiques, on ne voit presque exclusivement que les bâtonnets du *Streptococcus pluton*.

Fig. 3. — Larve broyée dans l'eau ; à côté de rares fragments organiques, on ne voit presque exclusivement que les formes du *pluton*, les uns isolés, les autres réunis en courtes chaînes ou en groupes compacts.

Fig. 4. — Jeune colonie sur agar ordinaire montrant, en étroite relation, les formes claires des bâtonnets et les formes arrondies et fortement colorées du *pluton*.

L'examen de la fig. 4 permet de comprendre en quoi consiste la nouvelle découverte : elle représente des colonies de *Streptococcus pluton* élevées sur un milieu artificiel. On y voit des bâtonnets clairs ou foncés et des bactéries arrondies (les deux formes sont représentées séparément par les fig. 2 et 3). Un bactériologue de l'ancienne école n'eût jamais admis comme cultures pures les colonies de la fig. 4, mais y aurait vu un mélange de deux sortes différentes. Mais la bactériologie connaît les *dissociations*, c'est-à-dire l'apparition sous diverses formes de nombreuses espèces de bactéries, ainsi, dans le cas qui nous occupe un bâtonnet (bacille) et une forme arrondie (streptocoque). Les deux formes se distinguent en outre sous beaucoup de rapports, entre autres sous celui de leur virulence respective.

La nouvelle découverte contribuera sans doute à résoudre plusieurs questions, restées énigmatiques jusqu'à maintenant, concernant le couvain aigre. Comme le travail présenté à Sarnen, elle ouvre une nouvelle voie à une lutte plus efficace contre une grave et onéreuse maladie des abeilles.

Le travail du prof. Burri paraît avec 12 illustrations, comme premier fascicule du supplément de la *S. B.-Z.* ; ce supplément, qui sera publié sans date fixe, donnera de nombreux travaux scientifiques ou techniques du domaine de l'apiculture. On pourra l'obtenir en librairie ou en s'adressant à la maison H.-R. Sauerländer et Cie, à Aarau. Le prix du premier fascicule est de fr. 2.50.

Trad. de *J. M.*

O. Morgenthaler.

La prospérité du rucher par la pépinière et l'élevage des reines

(Suite et fin)

Revalorisation du rucher par la distribution de cellules royales.

L'idéal pour remérer des colonies de rapport serait d'introduire des reines fécondes ; mais, pour cela, il faut créer des nucléi de fécondation dont l'existence est éphémère, ce qui constitue une opération coûteuse, car M. Heyraud, dans le cycle annuel des opérations au rucher, n'envisage qu'une opération généralisée d'élevage pour remérer la moitié de ses ruches et tous les nucléi de sa pépinière.

Les nucléi de fécondation n'ont donc d'intérêt que pour les éleveurs professionnels qui, après avoir fait féconder une première génération de reines, en font féconder d'autres.

M. Heyraud a pensé, avec juste raison, qu'en utilisant ses

nucléi de réserve en pépinière, pour la fécondation d'une partie des reines de son élevage, c'était suffisant et répondait aux nécessités de son rucher.

Donc, le neuvième jour d'élevage des reines, les reines fécondes de tous les nucléi de la pépinière sont introduites dans les ruches de rapport à remérer ; les nucléi sont nourris s'il n'y a pas miellée, et le lendemain (dixième jour d'élevage) les cellules royales sont mûres, elles sont détachées du cadre d'élevage avec la facilité que l'on sait, puis placées dans une boîte à compartiments capitonnés d'ouate ; puis la distribution est faite simultanément à tous les nucléi de la pépinière et à toutes les ruches de rapport restant à remérer.

Le prélèvement des cellules royales peut être fait en plein air, à l'ombre s'il fait chaud et pas de vent, il peut en être de même pour les larves du premier jour et dans ce cas seulement de température favorable on peut se passer de laboratoire.

Si le temps est limité pour s'occuper du rucher, on pourra à la rigueur commencer à distribuer des cellules royales à partir du huitième jour d'élevage, mais sous les conditions suivantes : les ruches seront orphelines depuis quarante-huit heures et seront populeuses, de façon que les abeilles s'empressent de couvrir chaudement la cellule présentée. Le cadre d'élevage ne sera pas sorti de la ruche élèveuse. Ces précautions sont indispensables pour des cellules qui ont encore besoin de chaleur et il ne faut pas faire de ce procédé une généralité.

Le dixième jour d'élevage, si les cellules introduites précédemment ont été détruites, on aura la faculté de les remplacer.

Les cellules mûres du dixième jour d'élevage peuvent être manipulées avec moins de minutie que les cellules moins âgées ; l'an dernier, j'ai eu l'occasion d'en abandonner une durant vingt-quatre heures à l'air libre ; au bout de ce temps, la reine vivait encore dans sa cellule.

*
* *

Je remercie, une fois de plus, M. Heyraud de m'avoir permis de divulguer sa technique pour maintenir la prospérité du rucher, ses conceptions sont excellentes, sa pépinière est très bien adaptée aux besoins d'un rucher d'amateur et, comme je l'ai constaté de visu, ses nucléi sont très prospères.

Conduite de la Pépinière et Elevage de reines sont parfaitement associés et tout ce processus est organisé aux moindres frais, ce qui n'est pas à négliger.

Beldame, Avion (P.-de-C.).



Encore une méthode pour l'introduction des reines

Elle est due à un apiculteur allemand, Helmuth Haink, qui la décrit dans le numéro d'octobre de la *Leipziger Bienen-Zeitung*. Afin de ne pas l'oublier, nous la signalons aujourd'hui, bien que la saison ne se prête guère à l'expérimenter. Voici un résumé du procédé :

1. Enlever toutes les reines qui ne donnent pas entière satisfaction, à condition que vous en ayez de meilleures pour les remplacer.

2. Au moyen d'un clou, pratiquer quelques trous dans un sac (cornet) quelconque de papier transparent.

3. Introduire dans ce cornet une poignée d'abeilles prélevées sur un rayon de couvain d'une colonie dont on vient d'enlever la reine ; plier deux fois le haut du cornet et le fermer au moyen d'une agrafe de bureau ou d'une épingle. Refermer la colonie et inscrire sur le cornet le numéro de la ruche où ont été prises les abeilles.

4. Ouvrir un peu le cornet et y introduire la nouvelle reine. On voit immédiatement à travers le papier transparent l'accueil réservé à cette reine par les ouvrières. Entreposer le cornet quelque part, dans un carton, par exemple.

5. Procéder de la même manière avec toutes les colonies dont la reine doit être changée.

6. Au bout d'un certain temps, une demi-heure ou un peu plus, les abeilles des ruches orphelines donnent des signes d'agitation et courent sur le devant des ruches. Au moyen d'une punaise ou d'une épingle, vous fixez alors chaque cornet au-dessus du trou de vol de la colonie dont proviennent les abeilles, à l'extérieur. Le cornet sera rapidement couvert d'abeilles qui auront tôt fait d'agrandir les trous que vous avez percés et de délivrer la reine. Tout le monde se précipite alors dans la ruche et il ne reste plus qu'à enlever les cornets vides le lendemain matin.

Haink opère à la tombée de la nuit ; il affirme n'avoir jamais

perdu aucune reine par ce procédé qui l'a conduit à abandonner tous les autres.

A propos des abeilles italiennes

On sait qu'il n'existe en Italie qu'une seule race d'abeilles, *Apis ligustica*, qui a été plus ou moins acclimatée dans presque tous les pays du monde. Cette exclusivité s'explique par la position de la presqu'île, entourée d'eau de tous les côtés sauf au nord, où les Alpes élèvent une barrière infranchissable. D'après l'*Apicoltore d'Italia*, il existe cependant des différences sensibles entre les abeilles des diverses régions de la péninsule. Différences de taille, de forme, de couleur, de caractère, de productivité. Dans le Trentin inférieur, par exemple, les abeilles construisent des rayons dont 12 cellules occupent le même espace que 13 ailleurs, soit 760 cellules environ au décimètre carré si l'on admet que la normale est de 850. Ce serait donc une variété d'abeilles à grandes cellules, variété déjà fixée, construisant naturellement plus grand sans intervention de l'apiculteur. Toutes les abeilles du pays sont cependant des ligustiques pures, présentant les mêmes anneaux jaunes caractéristiques. Lorsqu'on les transporte d'une région dans une autre, elles se comportent un peu différemment que dans leur lieu d'origine, puis elles finissent par s'acclimater. Cette adaptation demande plus ou moins de temps, suivant que le nouvel habitat diffère plus ou moins de l'ancien. Elle s'opère plus rapidement si l'on importe des colonies complètes que si l'on change seulement les reines.

L'auteur, M. G. Adami, pense que les différences constatées sont une question de milieu, c'est-à-dire qu'elles sont dues au climat, à la flore, à l'altitude et autres circonstances locales. C'est très probable et Darwin et ses disciples ont enseigné que tous les êtres tendent à s'adapter à leur milieu : c'est une question de vie ou de mort : *to be or not to be*, être ou ne pas être, disent les Anglais. Toutefois, l'effet de l'ambiance ne peut se manifester qu'après une longue suite de générations. Les descendants des nègres transportés en Amérique dès le XVI^e siècle sont toujours d'un beau noir.

Calembredaines

Des journaux français, reproduits par quelques-uns des nôtres, annoncent une nouvelle extraordinaire : un savant de l'Institut Pasteur vient de découvrir le secret de l'alimentation des reines. Notons que ce secret est expliqué depuis longtemps ; il y a plus de cinquante ans que de Planta l'a percé, et bien d'autres sont venus après lui. Cela n'empêche pas l'entomologiste français de l'avoir de nouveau découvert et peut-être inventé. Et maintenant,

il est parvenu à produire autant de reines que notre ami Heyraud. Et les commentaires dithyrambiques de suivre !

Un autre vient de découvrir que les abeilles peuvent être atteintes de maladies contagieuses, oui Madame ! et toutes ces maladies ne sont pas dues à des microbes, mais quelques-unes sont causées par des virus et même par des ultra-virus. Ainsi, la théorie de Pasteur se trouve renversée, dit notre savant (?) auteur.

Par ces temps de pénurie de papier, les journaux qui cherchent à nous instruire ne pourraient-ils pas éviter de telles élucubrations ?

J. Magnenat.

La rentabilité de l'apiculture en 1940

Communication de la Division des recherches
sur la rentabilité de l'agriculture du Secrétariat des paysans suisses,
Brougg, septembre 1941.

De même qu'en 1939, le Secrétariat des paysans suisses a pu faire servir, en 1940, 86 comptabilités à ses recherches sur la rentabilité de l'apiculture. L'exercice comptable va du 1er avril 1940 au 31 mars 1941. Nous tenons à remercier ici nos collaborateurs d'avoir bien voulu, en dépit des difficultés de l'heure, continuer à tenir leurs comptes, nous permettant ainsi de poursuivre ces recherches effectuées depuis 1922.

Voici ce que sont, par rapport à 1939 et à la moyenne de la période 1922-40, les principaux résultats de l'exercice 1940 :

Principaux résultats de l'exercice 1940 comparés à ceux de 1939 et de la moyenne des années 1922-40.

| | Par exploitation | | | Par colonie | | |
|--|------------------|--------|---------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | ANNÉES | | | ANNÉES | | |
| | 1940 | 1939 | 1922/40 | 1940 | 1939 | 1922/40 |
| Nombre des colonies | 27,16 | 26,01 | 24,49 | — | — | — |
| Capital actif fr. | 3624 | 3610 | 3377 | 133 | 139 | 138 |
| Rendement en miel kg. | 176 | 101 | 175 | 6,48 | 3,87 | 7,15 |
| Temps consacré au travail h. | 152 | 151 | 148 | 5 ³⁷ | 5 ⁴⁰ | 6 ⁰⁷ |
| Frais totaux de production fr. | 910 | 780 | 764 | 33,49 | 29,99 | 31,17 |
| Frais d'exploitation fr. | 747 | 618 | 603 | 27,49 | 23,75 | 24,58 |
| Frais de production d'un kg. de miel fr. | 4,78 | 6,02 | 4,40 | — | — | — |
| Rendement brut total fr. | 848 | 556 | 846 | 31,22 | 21,37 | 34,63 |
| Rendement net fr. | 101 | — 62 | 244 | 3,73 | — 2,38 | 10,05 |
| Rend. net en % de l'actif % | 2,80 | — 1,71 | 3,34 | — | — | — |
| Revenu fr. | 330 | 127 | 454 | 12,14 | 4,89 | 18,65 |
| Produit du travail, au total fr. | 167 | — 35 | 293 | 6,14 | — 1,35 | 12,06 |
| par heure de travail fr. | 1,09 | — 0,23 | 1,83 | — | — | — |

Le nombre moyen des *colonies* a été un peu plus élevé qu'en 1939, de sorte que le *capital actif* entendu par colonie est légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent. Le *rendement en miel* s'est monté à 6,48 kg. par colonie. Il est sensiblement meilleur qu'en 1939, mais il n'en reste pas moins inférieur au chiffre d'une récolte moyenne. Le *temps consacré au travail* s'est chiffré, en moyenne, à 5 heures 37 minutes par colonie.

Les *frais de production* se composent des frais d'exploitation non compris la main-d'œuvre (dépenses pour sucre, réparations courantes des bâtiments, des ruches et des instruments, amortissements, valeur de produits livrés par le ménage), des frais de la main-d'œuvre (ces deux groupes formant les frais totaux d'exploitation) et du service d'intérêt de l'Actif investi dans l'apiculture. Les frais de production entendus par kilo de miel se sont montés, cet exercice, à fr. 4.78, contre fr. 6.02 en 1939 et fr. 4.40 en moyenne de la période 1922-40.

Le *rendement brut* entendu par colonie a atteint fr. 31.22. Il est d'une dizaine de francs plus élevé qu'en 1939, mais il est resté inférieur à la moyenne de 1922-40. L'augmentation observée est due au plus fort rendement en miel ainsi qu'au prix un peu meilleur obtenu pour ce produit. Le produit de la vente de colonies, de cire et de rayons a diminué.

Le *rendement net* (différence existant entre le rendement brut et les frais d'exploitation) représente l'intérêt porté par la totalité du capital engagé. Il s'est monté cet exercice à 2,80 % du capital actif contre 3,34 % pour la moyenne de 1922-40. Bien que les frais d'exploitation se soient accrus, on constate, par rapport à 1939, une amélioration du rendement net due à l'augmentation du rendement brut.

Le *revenu* provenant de l'apiculture représente tant l'indemnité de l'exploitant pour son travail que la rémunération du capital, franc de dettes, engagé dans l'entreprise. Il a atteint cet exercice fr. 12.14 par colonie contre fr. 4.89 en 1939.

Si l'on déduit du revenu un service d'intérêt fixe pour le capital, franc de dettes, engagé dans l'entreprise, on obtient le *produit du travail*. Il s'est monté à fr. 1.09 par heure de travail.

D'une façon générale, on constate que, dans l'ensemble du pays, l'exercice 1940 n'a pas valu à l'apiculteur de nouvelles pertes, mais que ce dernier n'a obtenu qu'un modique rendement net, inférieur à celui de la période de 1922-40.

Conformément au vœu exprimé par la Société des apiculteurs de la Suisse allemande, nous groupons aussi, depuis 1932, les résultats d'après l'altitude du *domicile de l'apiculteur*. En 1940, les résultats comptables des entreprises apicoles sises dans les régions de montagne s'établissaient comme il suit par rapport à ceux des exploitations de plaine.

Résultats des comptabilités apicoles groupées selon l'altitude, en 1940.

| | A PLUS DE 800 M. | | A MOINS DE 800 M. | | MOYENNE | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|
| | Par exploit- ation | Par colonie | Par exploit- ation | Par colonie | Par exploit- ation | Par colonie |
| | NOMBRE DES COMPTABILITÉS | | | | | |
| | 26 | | 60 | | 86 | |
| Capital actif fr. | 3454 | 143 | 3698 | 130 | 3624 | 133 |
| Nombre des colonies | 24,12 | — | 28,48 | — | 27,16 | — |
| Rendement en miel kg. | 130 | 539 | 196 | 6,88 | 176 | 6,48 |
| Temps consacré au travail h. | 142 | 5 ⁵³ | 157 | 5 ³⁰ | 152 | 5 ³⁷ |
| Achat de sucre fr. | 259 | 10,75 | 269 | 9,44 | 266 | 9,80 |
| Autres frais d'exploitation fr. | 241 | 10 | 257 | 9,03 | 253 | 9,28 |
| Frais de la main-d'œuvre fr. | 213 | 8,82 | 235 | 8,26 | 228 | 8,41 |
| Frais d'exploitation totaux fr. | 713 | 29,57 | 761 | 26,73 | 747 | 27,49 |
| Service d'intérêt fr. | 156 | 6,44 | 167 | 5,84 | 163 | 6 |
| Frais de production totaux fr. | 869 | 36,01 | 928 | 32,57 | 910 | 33,49 |
| Par kg. de miel fr. | 6,10 | — | 4,39 | — | 4,78 | — |
| Rendement brut total fr. | 643 | 26,68 | 936 | 32,88 | 848 | 31,22 |
| Rendement net fr. | — 70 | —2,89 | 175 | 6,15 | 101 | 3,73 |
| Revenu fr. | 143 | 5,93 | 410 | 14,41 | 330 | 12,14 |
| Produit du travail au total fr. | — 12 | —0,51 | 244 | 8,57 | 167 | 6,14 |
| par heure de travail fr. | —0,09 | — | 1,56 | — | 1,09 | — |

Pour la seconde fois, seulement, au cours de la période 1932-40, les exploitations apicoles des régions de montagne dénotent des résultats plus désavantageux que celles des régions de plaine. Ce sont surtout les comptabilités provenant du Jura et des autres régions élevées de la Suisse romande qui accusent des conditions désavantageuses.

Du nombre de cadres dans une ruche

S'il y a longtemps que je ne vous ai plus donné des nouvelles de mon petit rucher, c'est que depuis plusieurs années mon activité apicole a bien été restreinte par suite de mes fonctions et surtout des déménagements que j'ai dû effectuer. Malgré ces restrictions, je suis toujours resté en contact avec mes amis apiculteurs et surtout je me réjouis chaque mois de lire mon *Bulletin* d'apicul-

ture. Comme le temps me permet maintenant de m'occuper un peu plus de mes abeilles, je profite de vous donner un peu des nouvelles de mon petit rucher.

La contrée de Cornaux-Chamby où est placé mon rucher n'étant pas favorable pour les ruches en plein air, je me suis décidé à construire un pavillon, et l'année 1939 il abritait sept colonies en ruches Dadant-Blatt. Ce pavillon peut contenir trois rangées superposées et huit ruches D.-B. par étage, celles-ci sont placées en bâtisse chaude, pouvant être visitées depuis l'arrière ou par le haut. La deuxième rangée se compose de demi-ruches D.-B. Avec ces petites ruches, les rayons peuvent être placés par douze demi-cadres D.-B. en bâtisse chaude ou de huit grands cadres placés en bâtisse froide. Ces ruches permutables ont été construites pour effectuer des essais de cadres qui conviennent le mieux pour cette contrée. Depuis l'année 1939, les corps de ruche D.-B. n'ont pas plus de sept grands rayons, été comme hiver, et je crois que c'est juste la capacité comme colonie qu'il faut ici.

L'hivernage 1940-41 s'est fait avec sept colonies et chacune avec sept rayons. Fin d'avril 1941, j'effectue la première visite, couvain compact sur deux rayons et cinq cadres bien remplis d'abeilles, assez de nourriture. Le printemps s'annonce mal, il pleut presque tous les jours, voire même jusqu'au milieu de juin. Dès cette période de beau temps, j'ai posé les hausses tout en laissant le corps des ruches sur sept rayons. Vers le 15 juillet, tous les champs étaient fauchés et nos avettes n'avaient plus rien à récolter. Ce jour, je fis la visite des hausses où j'ai été surpris de pouvoir récolter 7 kg. de miel par ruche, vu le peu de jours de beau qu'il avait fait (miellée exclue). A Cornaux, l'année 1940, comme récolte, n'a pas été plus forte et pourtant la floraison s'était faite par des belles journées. Que faut-il en conclure de cet équilibre de récolte entre les années 1940-1941 ? En 1940, le nid à couvain de mes corps de ruche était trop élargi d'où il en résultait de fortes colonies où les abeilles consommaient une bonne partie de ce qu'elles emmagasinaient. Cette année, en resserrant les rayons sur sept, les colonies étaient moyennes (même encore trop populeuses) et de ce fait, lors des mauvais jours, elles consommaient très peu.

Si nous vous signalons ce rétrécissement constant de cadres, été comme hiver, c'est à la suite des faits suivants : un jour que je regardais un petit rucher dans la contrée de Chamby, le propriétaire, un vieil homme, s'approcha de moi et me dit les mots suivants : « Vos ruches ont des colonies formidables et voyez les miennes, elles sont moins fortes, mais j'ai toujours du miel. » Ce brave vieillard n'était pas un apiculteur, mais un simple propriétaire d'abeilles et, tout en visitant ses quelques ruches, je décelais son principe : 1° il cultivait ses abeilles en partie avec des ruches

à petits rayons et quelques ruches D.-T. où le nombre des cadres, dans le corps de ruche, ne dépassait pas les six cadres.

Je veux continuer à faire des comparaisons avec ces cadres l'année prochaine, si nous sommes protégés de cette maudite guerre, et nous vous renseignerons sur le résultat et rendement soit par demi-cadres D.-B. ou ruches D.-B. sur sept cadres. Sur mes neuf ruches à éprouver pour l'année 1942, j'aurai sept colonies avec reines italiennes nées en 1941 et deux colonies avec reines race du Rhône nées en 1940, l'une est placée dans ruche B.-B. serrée sur sept cadres et l'autre sur demi-cadres D.-B.

Pahud Th.

Hivernage

par Th. Pahud. — Conférence faite en Valais en 1930.

La force des colonies au printemps dépend de l'hivernage des abeilles.

Afin d'obtenir un bon hivernage, il faut : 1° avoir des abeilles robustes ; 2° des provisions de bonne qualité ; 3° une habitation saine et une aération parfaite.

La mise en hivernage d'une colonie doit se faire assez tôt dans les climats froids.

Comment les abeilles hivernent-elles ? 1° Elles se groupent sous forme d'une boule en recouvrant les rayons qu'elles occupent. 2° Pour se créer la chaleur nécessaire à leur existence, celles-ci consomment du miel. L'énergie demandée pendant l'absorption se transforme en calories. Cette chaleur est maintenue dans la sphère par l'enveloppe extérieure des abeilles. Plus cette enveloppe sera étanche, plus la chaleur pourra être conservée. Ce soleil, rayonnant dans tous les sens, conservera la vie des abeilles, qui peuvent affronter les plus grands froids.

Malgré les meilleurs isolants, il se produit une perte de chaleur. Ainsi, dans une bonne ruche, la température peut tomber du maximum au minimum en 13 ou 16 heures (+ 28° C. à + 18°).

Sitôt que la température a atteint le minimum de + 18°, les abeilles se mettent à consommer de nouveau. La température s'élève rapidement jusqu'à + 28° et la tranquillité régnera dans la ruche de 13 à 16 heures.

Dans la ruche, tout autour de la sphère, la température n'est guère supérieure à celle de l'extérieur. Par contre, une bonne habitation empêchera les grandes variations extérieures, ce qui évitera une trop grande perte de chaleur de la sphère.

Les rayons jouent un rôle très important pour la conservation de la chaleur pendant l'hivernage : ce sont les rayons de 3 à 7 ans

(les rayons plus âgés ou plus jeunes doivent être éliminés du centre de la colonie).

La particularité des rayons de 3 à 7 ans est d'emmagasiner la chaleur superflue et de la rendre à temps opportun. On peut établir un parallèle entre ce phénomène physique et les éléments d'un accumulateur électrique. Les plaques de plomb neuves de ces éléments emmagasinent beaucoup moins d'électricité que des plaques anciennes et sont plus vite épuisées.

Combien de bons apiculteurs sont frappés de voir les négligents ne changeant que rarement les rayons de leurs ruches et qui pourtant possédaient de belles colonies au printemps.

En résumé, les vieux rayons de plus de 7 ans doivent être passés au cérificateur et ceux de moins de 3 ans seront placés en dehors du nid d'hivernage.

L'aération de la ruche demande de grandes précautions. Les abeilles, dans leur mouvement respiratoire, dégagent un mauvais gaz, l'acide carbonique, gaz très lourd et toxique qui ne peut s'échapper de la ruche malgré le trou de vol bien ouvert et ce n'est qu'accidentellement qu'un fort vent peut chasser ce gaz.

Dans les pays où le brouillard persiste, inmanquablement ce gaz restera dans la ruche et détruira la colonie. Une méthode très simple de s'en débarrasser consiste à créer un faible courant d'air à ras le plateau (plancher). Ce courant, pendant sa circulation, attire les gaz avec lui au dehors de la ruche. Pour faire cette opération lors de la mise en hivernage, l'apiculteur retirera les planchers du corps de ruche un peu sur l'avant, de sorte à créer une fente de 5 mm. de largeur sur l'arrière de la ruche. L'air circulera en permanence sur le plateau, du trou de vol à la fente arrière.

Une méthode d'aération qui doit être supprimée au plus vite est de créer un courant d'air de bas en haut dans la ruche. L'air, en traversant le nid, refroidit ce dernier et le premier couvain du printemps sera compromis (créateur de la loque ou saachbrood). Le dessus de la ruche ne doit avoir aucune fissure.

Le nombre des cadres pour la mise en hivernage nous ordonne un sérieux examen ; une colonie très forte recevra neuf rayons, une colonie moyenne huit rayons et un peu faible six rayons minimum.

Les rayons n'étant pas occupés par les abeilles pendant la période de gel sont d'un grand danger. Lors de la grande ponte, le pollen qui a été gelé est distribué aux larves et ces dernières, en devenant nymphes parfaites, ont leur abdomen gonflé et sortent de la ruche pour ne plus y rentrer (mal de mai).

La nourriture pour la mise en hivernage est de toute importance, afin de combattre le noséma. Les abeilles, pour conserver leur miel, injectent une sorte d'acide salicylique dans ce dernier. Suivant les années à fort nourrissage, les abeilles n'ont pas

assez d'acide pour soigner leur miel et sans l'aide de l'apiculteur leurs vivres peuvent fermenter et engendrer la grave maladie, le noséma.

L'aide sera précieuse en ajoutant au sirop de sucre la recette suivante :

Formule de M. Magnenat, inspecteur.

Pour 5 kg. de sucre : 5 grammes de sel de cuisine, 3 grammes de crème de tartre, 5 décigrammes d'acide salicylique, 5 litres d'eau au nourrissage actif, 4 litres un peu plus tard et 3 litres à saison tardive.

Récupération de guerre

Pourquoi faut-il des événements comme ceux que nous vivons, des restrictions comme celles que nous subissons pour nous apprendre l'économie et la manière de mieux utiliser ce que nous possédons ?

Il y a quelques mois, sur le *Bulletin*, l'ami et collègue Jaquier, à Bussigny, recommandait aux apiculteurs de soigner tous leurs déchets de cire, même ceux qui ont passé au cérificateur solaire, qu'il y avait là encore de la cire non utilisée.

J'ai un de ces cérificateurs et je me donnais beaucoup de peine pour faire fondre toute la cire contenue dans les vieux rayons. En lisant l'article en question, je pensais : « Attends un peu, ami Jaquier, je vais t'envoyer mes brèches pour voir ce que tu en veux sortir ??? »

Depuis ce moment, je mis dans un sac toutes les brèches du cérificateur et il y a un mois, en souriant, j'envoyais 26 kg. de ces brèches, dans lesquelles je pensais qu'il n'y avait plus rien de bon.

Avant l'expédition, pour éviter tout reproche, j'avais demandé au donneur de conseils s'il était d'accord de tenir ce conseil, et sur sa réponse affirmative, j'expédiais le sac en question, persuadé que les 85 ct. de port ne seraient pas compensés par la cire obtenue.

Quelle fut ma surprise, il y a quinze jours, en recevant un colis postal contenant... devinez... deux pains de jolie cire jaune, du poids de 5 kg., produit de mon sac de vieilles brèches noircies... Quelle surprise..., aussi mon sourire sceptique se changea en regrets, car depuis plus de vingt-cinq ans que je brûle ces brèches, je me rends compte combien de kilos de cire j'ai jetés dans le feu, bien inutilement. La leçon est bonne et je donne à tous les apiculteurs le conseil de ne pas mettre au feu les déchets avant d'avoir fait extraire toute la cire qu'ils contiennent, même en temps de paix.

Aug. Lassueur.

Vigueur des colonies

Quoique très vieil apiculteur, je n'ai pu faire de l'apiculture pastorale que depuis quelques années et les constatations que j'ai faites m'incitent à demander, par la voie du journal, à des collègues expérimentés de bien vouloir donner leur avis.

J'habite à 450 mètres d'altitude, au bord du lac de Neuchâtel et conduit mes ruches à la montagne, à 1000 mètres environ ; mais je remarque que mes ruches, quoique en bon état, bien peuplées, donnent une récolte inférieure d'un tiers à un quart de celles qui hivernent là-haut. Je les monte assez tôt pour les premières fleurs, chaque fois la récolte est moyenne ou bonne, mais je me demande de quoi est cette différence, surtout que mes colonies paraissent plus peuplées que celles hivernées là-haut.

J'aimerais bien que des collègues expérimentés sur ce sujet donnent leur avis.

A. K., à S.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

OCTOBRE 1941

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

| | | | |
|----------------|------|-------------------|------|
| Genève | —.— | Aarau | —.— |
| Nyon | —.— | Lenzbourg | —.— |
| Lausanne | 6.58 | Brougg | —.— |
| Vevey | —.— | Baden | —.— |
| Montreux | —.— | Lucerne | —.— |
| Aigle | 6.50 | Zoug | 6.60 |
| Yverdon | 6.35 | Zurich | 6.50 |
| Payerne | 6.50 | Dietikon | 6.50 |
| Chaux-de-Fonds | —.— | Winterthour | 6.50 |
| Le Locle | 6.— | Frauenfeld | 6.50 |
| Berne | —.— | St-Gall | 6.50 |
| Thoune | —.— | Hérisau | —.— |
| Langnau | 6.50 | Appenzell | —.— |
| Berthoud | —.— | Buchs | —.— |
| Bienne | —.— | Altstätten | —.— |
| Granges | —.— | Coire | 6.55 |
| Porrentruy | —.— | Bellinzone | 6.50 |
| Soleure | 6.50 | Locarno | —.— |
| Langenthal | —.— | Lugano | 6.— |
| Bâle | —.— | Schaffhouse | —.— |
| Rheinfelden | —.— | | |
| Olten | —.— | | |
| Zofingue | —.— | Prix moyen suisse | 6.44 |

A bâtons rompus

— Oh, Monsieur Nini, que c'est difficile de vous trouver.

— Bonjour, Mesdemoiselles, difficile, pourquoi ?

— Quand nous allons à votre domicile, vous êtes à la montagne ou à votre rucher ; quand nous nous rendons au rucher, vous êtes absent, à une séance de comité, d'une commission, d'une réunion, d'une assemblée de la société, ou encore vous êtes chez un apiculteur souvent très éloigné qui vous a demandé votre aide et vos.....

— Mesdemoiselles, je crois que vous exagérez.

— Pas du tout, Monsieur Nini, vous avez le don d'être partout et nulle part.

— Je suis navré de votre compliment et encore davantage de ne pas vous avoir rencontrées lors de votre visite, quittez de me gronder et dites-moi avec le sourire quel est le bon vent qui vous amène ?

— Et bien voilà, Monsieur Nini. Les mésanges ont déjà commencé, par ce froid si précoce, leurs déprédations au rucher, nous aimerions bien savoir comment préserver nos gentilles abeilles contre ces gloutonnes.

Nous avons compté dix à douze abeilles happées par une seule et même mésange en une minute. Ce larcin, répété tous les jours, pendant plusieurs heures, par une vingtaine de ces agiles oiseaux, donne quotidiennement plus d'un millier d'abeilles à tout jamais perdues.

Cela nous chagrine beaucoup. Mon amie, Mlle Hesse, a essayé de placer un piège, mais ces étourdies, elles sont pires que les étourneaux, on peut en prendre autant qu'on veut, et même si, en relâchant une mésange, on lui coupe une plume pour la reconnaître, une demi-heure ne s'est pas écoulée qu'elle est déjà prisonnière ; on peut la prendre ainsi trois ou quatre fois de suite.

Nous ne voulons pas les tuer, car si nous aimons d'un amour sans égal l'insecte ailé de nos ruches, nous avons pitié de ces jolis petits oiseaux ; les détruire nous paraît du vandalisme, l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi un peu de poésie.

— Comme je vous approuve, Mesdemoiselles ; vraiment je ne puis que vous féliciter pour vos observations si pertinentes et vous donner mon approbation de laisser la vie à ces oiseaux insectivores, qui ne nous rendent toutefois pas beaucoup de services en cette saison, au contraire, mais vivent quand même les petits oiseaux, selon l'expression si jolie de l'entomologiste Paul Noël.

La famille des mésanges comprend plusieurs espèces. Dans nos contrées, nous avons la mésange grande charbonnière qui est la variété la plus grande, la mésange noire, appelée aussi petite charbonnière, la mésange nonnette, la mésange bleue, la mésange huppée et la mésange à longue queue.

La mésange n'est jamais un oiseau de haut vol ; sa force n'est pas à l'aiselle, mais au cou, au bec et aux pattes. C'est un petit oiseau, ramassé, très agile parce qu'il est très fort pour sa taille, né pour faire la chasse aux insectes en se suspendant aux plus minces branchettes. Toutes les espèces du genre, sans exception, passent leur vie dans le feuillage ; la plupart redoutent de se hasarder à l'air libre. Du nord, les mésanges émigrent pour le Midi, en automne. Sous nos latitudes moyennes, elles hivernent ; mais elles sont très vagabondes : elles entreprennent de lointaines reconnaissances, elles font des parties de chasse ou de plaisir. Elles sont attachées au nid néanmoins, et très fécondes, surtout la grande charbonnière. Elles vivent essentiellement d'insectes. Leur chair à toutes, même à celles qui picorent des graines ou des amandes de pin, est coriace et maussade. Elles sont peu musiciennes, mais elles ont quelques notes, vives et claires, dont elles savent modifier l'expression. Elles sont très amusantes, à cause de leur agilité, de leurs tours d'adresse et de l'imprévu de leurs évolutions. Elles bougent toujours ; c'est le mouvement perpétuel, plus rapide que toute réflexion : l'aile, la patte, le bec jouent comme un ressort, c'est instantané.

Ce sont la grande et la petite charbonnière avec la nonnette et la huppée, mais surtout les deux premières nommées, qui viennent dans les moments de disette rôder autour des ruchers où elles font bombance de nos chères bestioles.

Leurs noms de charbonnière leur vient de la sombre calotte qui leur recouvre la tête. Elles sont richement vêtues de couleurs variées et choisies.

La petite charbonnière a généralement la coloration sobre de la nonnette, mais avec des reflets soyeux sur les ailes qui rappellent les tons éclatants de la grande charbonnière ; de celle-ci, elle a le collier de jais et la joue blanche ; de celle-là, le capuchon de velours noir avec le voile jeté sur la nuque, mais un voile blanc comme la joue au lieu d'être noir comme le capuchon, ce qui donne à sa petite tête brillante, forte aussi pour le corps, une expression singulière, un air décidé et mutin. En hiver, quand il fait froid et qu'il neige, la pitance est maigre. Aussi l'expérience l'a-t-elle rendue prévoyante. Elle fait des provisions qu'elle cache dans les fissures des troncs. Mais avec sa vive imagination de petit oiseau, il lui prend sans cesse des inquiétudes mortelles et, comme l'avare, elle va cent fois par jour s'assurer que quelque voleur n'a point surpris son trésor.

C'est elle qui se pose le plus souvent près du trou de vol de nos ruches ; de son bec puissant, elle frappe plusieurs coups secs et redoublés, puis elle fuit immédiatement à l'extrémité du plateau, mais dès qu'une ou deux abeilles paraissent pour garder l'entrée, elles sont happées avec une agilité déconcertante.

On a préconisé bien des moyens pour s'en préserver ; malheureusement, ceux-ci ne concordent pas toujours avec les exigences d'un bon hivernage.

Celui que j'emploie, et qui me paraît le plus efficace, le plus simple et le plus pratique, consiste à planter en terre, à un mètre à peine devant les ruches, quelques bâtons de 80 à 100 cm. de long. A chacune des extrémités de ces bâtons est fixé, soit par un bout de fil de fer, soit par une ficelle, un ruban, une de ces longues bandes assez flexibles de fer-blanc, que l'on trouve actuellement chez les marchands-grainiers.

Au printemps, lors des semis, les plates-bandes de nos jardins en sont garnies pour effrayer précisément les oiseaux ; on les voit aussi sur les cerisiers en guise d'épouvantails, afin d'éloigner le merle et le loriot des fruits venant à maturité, dont ils sont très friands.

Comme la mésange est très peureuse, qu'elle n'est pas effrontée comme le moineau, mais au contraire toujours en alerte, ces longues bandes de fer-blanc, brillantes, qui scintillent au soleil, ne lui disent rien qui vaille. Elle est épouvantée par le tapage de cette ferblanterie, heurtant les bâtons qui la soutiennent, lorsque souffle l'aquilon qui la balance en tous sens.

Les mésanges, hôtes gracieux de nos bois et de nos forêts, s'éloignent toutes apeurées de nos apiers, pour ne plus y revenir.

— Merci beaucoup, Monsieur Nini, notre conversation n'a pas été inutile, car nous n'avions pas songé à ce système moderne qui nous paraît être excellent, tout en étant peu coûteux et facile à entreprendre.

— Au revoir, Mesdemoiselles, tout à votre disposition pour d'autres renseignements que vous pourriez désirer ; j'espère toutefois qu'à une prochaine occasion, vous aurez moins de peine à me rencontrer.

Nini.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 8 décembre, à 20 h. 30 précises, au local, Rue de Cornavin 4.

Cours d'apiculture. Comptabilité apicole, récapitulation, par F. Horrisberger, expert-comptable

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale, le samedi 13 décembre, à 20 heures (à cause de l'obscurcissement), Café du Midi, Grand-Pont 14, Lausanne.

Sujet : « La ruche au travail », deuxième étude d'un petit cours d'apiculture.
Le Comité.

Société d'apiculture de Moudon et environs

Notre section a tenu son assemblée générale d'automne le dimanche 5 octobre, dès 13 heures, à Moudon, sous la présidence de M. Nicod, instituteur à Brenles. Nous avons eu la grande satisfaction de saluer la présence parmi nous des délégués des sections sœurs de Lucens, Basse-Broye et Jorat, invitées tout spécialement pour entendre l'exposé que nous fit, après la liquidation de l'ordre du jour, notre très sympathique président central romand, M. l'abbé Gapany.

Nous avons constaté un léger déficit de l'exercice dû principalement à l'achat d'une nouvelle presse à cire, achat devenu nécessaire puisque aussi bien les temps sont à la récupération des moindres déchets. Cette machine trouvera sa grande utilité durant les longs mois d'hiver.

L'année apicole 1941 laissera chez nous, comme sur tout le Plateau vaudois, le triste souvenir d'une année désastreuse entre toutes. Certains d'entre nous ont calculé que le kilo de miel atteignait un prix de revient de 15 francs, et au delà.

L'assemblée décide en principe l'organisation d'un cours de comptabilité apicole, sitôt que la deuxième partie de celui donné sous les auspices de la Romande sera liquidée. Les brefs aperçus développés par les deux présidents et par M. Robert, notre délégué à Lausanne, ont convaincu la totalité de l'assemblée. Il est de toute importance que nous puissions fournir à qui de droit des chiffres probants, quand ce ne serait que pour répondre à la menace d'un impôt sur le chiffre d'affaires.

Ensuite, ce fut la causerie de notre président central romand, M. l'abbé Gapany, sur « L'achat et la vente du miel en société ». Un tel sujet pourrait paraître inopportun, après une année si déficitaire, où il n'est nul besoin de se déranger de chez soi pour placer son miel, du moins ceux qui en ont... Mais nous avons osé songer qu'après les années maigres, viennent les années meilleures, qui dédommagent ceux qui ont été persévérants ! Nous avons pu nous convaincre de l'énorme intérêt qu'aurait pour une région comme la Broye l'organisation d'une innovation semblable. Nous avons pu nous rendre compte aussi quelle somme de dévouement cela demanderait de la part de ceux qui se chargeraient de la mise en pratique et de l'esprit de solidarité totale qui devrait animer alors les participants. Bref, la question reste encore à l'étude et une décision n'interviendra que quand la question sera tout à fait étudiée, en tout cas pas avant l'année prochaine, si elle s'annonce bien !

L'assemblée s'est séparée dans une atmosphère de cordiale et franche camaraderie, après l'admission du principe d'une sortie apicole l'année prochaine.

Merci à l'abbé Gapany pour son exposé si clair et si convaincant.

Le secrétaire : *Jean-Louis Besson.*

Section des Alpes

L'assemblée générale d'automne a eu lieu, comme l'an passé, à l'Hôtel du Raisin, de Villeneuve. Elle a été convoquée plus tôt que de coutume afin de donner au caissier le temps suffisant nécessaire à l'encaissement des cotisations pour l'exercice comptable de 1942 et à rétrocéder, dans les délais impartis, ce qui revient à la caisse centrale.

A l'heure d'ouverture, 58 sociétaires sont présents. M. Fankhauser, président, leur souhaite la bienvenue, excuse quelques empêchés, remarque qu'à part les fidèles un bon noyau de jeunes est présent. L'assistance se lève pour honorer la mémoire de trois membres décédés dans le courant de l'été : V. Dovat, R. Balissat et G. Besson.

Neuf admissions provisoires, venues depuis notre réunion du 11 mai 1941, reçoivent l'agrément de l'assemblée, ce qui porte notre effectif à 255 membres en fin d'exercice. Pour 1942, deux demandes sont ratifiées, contre six démissions pour raison d'âge, décès ou abandon du métier.

La révision du *Règlement des apports sur le Bureau* sera faite par le Comité. Désormais, les objets ou travaux apicoles présentés seront soumis à l'examen d'un jury de cinq membres (dont deux pris dans le Comité) nommé pour une durée assez longue. Toute liberté lui sera laissée pour juger ce qui lui sera soumis, établir son rapport et décerner les récompenses ; l'essentiel sera de pousser à fond les investigations, que des critiques soient faites bonnes comme mauvaises et que le verdict qui s'ensuivra reflète la sincérité.

Les comptes de l'exercice 1940-1941, bouclés au 25 crt, sont admis sans discussion. La Commission de vérification s'est plu à les reconnaître non seulement exacts, mais présentés sous une forme comptable pratique et rationnelle. M. Vogel est un caissier modèle : il a été vivement félicité et remercié ; il le méritait pleinement.

Du bilan, nous croyons utile d'extraire les renseignements suivants :

- a) Espèces en caisse, fr. 67.68 ;
- b) Solde du compte de chèque postal, fr. 52.75 ;
- c) Autres postes de l'actif, fr. 2529.55.

Le compte de Pertes et Profits met en évidence un bénéfice d'exercice de fr. 7.10.

L'assemblée a pris connaissance, avec regrets, du désistement irrévocable de M. Elie Péclard comme membre du Comité. Il rentre dans le rang après avoir fait partie du Comité des Alpes pendant presque trente ans. Il fut, en effet, nommé le 5 mai 1912 à Ollon. D'abord adjoint, puis président et enfin vice-président, M. Péclard s'est montré constamment un homme d'initiative, un conseiller à l'expérience solide, un ami sincère de sa section. Son prosélytisme apicole fut sans cesse agissant, soit pour faire de nouveaux adeptes soit pour ramener des hésitants à la corporation.

M. Fankhauser, président, sut dire au démissionnaire tout le prix qu'il attachait à cette collaboration féconde et désintéressée, et, avec une émotion contenue avec peine, prit congé de son collègue de travail durant plus de vingt ans.

La cotisation pour 1942 reste fixée à fr. 7.55 pour toutes choses. Un bulletin de versement sera adressé incessamment, et dûment rempli s'il vous plaît, à chaque sociétaire par les soins du caissier.

La séance d'hiver est arrêtée d'ores et déjà au 8 février 1942, à Aigle. Il y aura notamment une conférence de M. Deslarzes, de Sion, sur ce qu'il pense de la ruche vitrée, des grandes cellules et sur une méthode personnelle de préparer ses colonies pour la récolte. Une petite tombola est aussi prévue. La rencontre sera uniquement d'ordre apicole.

Le programme d'activité pour 1942 est renvoyé à l'assemblée du printemps, où le Comité viendra avec un projet qu'il met au point en ce moment.

Les mandats sont renouvelés pour un an à MM. Fankhauser, président, Vogel, Burla et Porchet, et M. Adrien Cherix, de Bex, est nommé en remplacement de M. Péclard.

Quelques propositions individuelles, sans grande importance, terminent la partie administrative que d'aucuns trouvèrent trop longue, malgré la célérité apportée par le président.

Puis ce fut la causerie de M. Haari, apiculteur aux Avants. Praticien avant tout, M. Haari se défend d'emblée de faire une conférence *ex cathedra*. Son exposé ne fut autre que la succession expliquée et raisonnée des diverses manipulations qu'il fait en vue de tel ou tel résultat à obtenir de ses abeilles.

Et pour se faire plus aisément saisir, il avait apporté avec lui tout un matériel : un entonnoir à essaim, une boîte aux parois latérales percées de larges ouvertures grillagées, une ruchette de fécondation et de réserve pour l'élevage des reines, etc.

Avec cela, il y avait assez pour nous entretenir et nous convaincre surtout sur la nécessité de tirer tout le parti possible des belles cellules de ses meilleures souches qui essaient, afin d'avoir des reines de remplacement et de réserve. On y parvient sans trop essayer de déboires et sans matériel ad hoc.

Puis il nous détailla, à l'intention de ceux qui veulent faire de l'élevage sur une échelle importante, la méthode dite P. K. Z.

Enfin il nous donna quelques conseils sur les introductions de reines et sur les réunions de colonies.

M. Haari a fait l'impossible pour nous intéresser, nous communiquer ses tours de mains, nous engager à essayer. Y sera-t-il parvenu ? Je l'espère, sans trop y compter toutefois. Car ce sont, je le répète, au rucher, en saison convenable, qu'il faut faire ces démonstrations. Il manquait en effet à M. Haari l'essentiel : les abeilles pour faire vivre son exposé, montrer sa dextérité, parler pour être entièrement compris de chacun de nous, initiés ou pas.

Nous connaissons M. Haari comme un apiculteur très entendu, un éleveur renommé et un collègue toujours prêt à rendre service, c'est pourquoi je regrette n'avoir pu l'entendre dans un milieu plus favorable.

Du 18 novembre 1941.

A. Porchet.

* * *

Encore le fichier : A ce jour, un peu plus du tiers seulement (exactement 90) des fiches-questionnaires sont rentrées. C'est trop peu. Elles arrivent presque au compte-gouttes. A cette allure de tortue, l'établissement complet du fichier risque de durer des années. Ce serait malheureux. Notre dévoué secrétaire s'est attelé résolument à la tâche et, pour ne pas l'avoir toute à la fois sur les bras et la conscience, il transcrit aussitôt et au fur et à mesure ce qui lui arrive sur les belles fiches définitives, en carton jaune.

Les documents parvenus jusqu'ici sont d'une lecture extrêmement attachante, les renseignements donnés des plus intéressants, de véritables et surprenantes découvertes, parfois. Le Comité se rend encore mieux compte maintenant des multiples et signalés services que rendront les documents ainsi recueillis et rassemblés. Aussi est-il encouragé à poursuivre jusqu'au bout l'œuvre entreprise. Bien des fiches rentrent incomplètes. Leur mise au point impose des recherches assez laborieuses dans les procès-verbaux. Ces recherches ne se révèlent jamais vaines. Encore une fois, chers collègues, montrez-vous compréhensifs ; ne faites pas attendre davantage. Allons ! Allons ! mouvement !

Ed. Fankhauser.

NOUVELLES DES RUCHERS

Clément Tardy, apiculteur. — Villars-sur-Fontenais, 14 octobre 1941.

Mon cher rédacteur,

Voici la campagne apicole de 1941 terminée. J'ai commencé de nourrir au 1er août, tout le travail était terminé déjà le 1er septembre et je m'en suis bien trouvé, forte population pour passer l'hiver, mise en hivernage excellent. Comme récolte, je la considère comme nulle. Une de mes ruches ayant essaimé,

j'ai profité de faire deux nucléus ; mais quelle surprise, cette ruche m'a encore donné trois essaims secondaires, après les nucléus, elle était très forte (11 cadres) et les six ruches sont toutes très fortes pour passer l'hiver !

Quel magnifique automne, il y a vraiment de quoi être content. Nos abeilles, du 20 septembre au 10 octobre, ont ramassé d'après ma bascule, dynamomètre d'observation, 1 kg., pelotte de pollen et miel de sapin. J'ai voulu me rendre compte d'où venait cet apport, car, certains jours de 10 heures à 13 heures, elles tombaient devant les ruches. Après avoir parcouru la forêt, j'ai pu voir nos abeilles butiner sur les sapins, c'est bien réjouissant pour notre contrée pour celui qui n'avait pas assez de sucre. Depuis 41 ans que je fais de l'apiculture, c'est la deuxième fois que je vois nos mouches tomber devant les ruches en octobre. Aujourd'hui 14 octobre, les gelées blanches sont apparues et pour cette fois tout est fini, et nous n'avons plus qu'à laisser nos abeilles bien tranquilles.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes meilleures salutations.

A. Porchet, Vevey. — Rucher de la Biolayre, Carrouge (Jorat), le 18 novembre 1941.

A peine 2 kg. de miel par ruche, sur 16 ruchées de production, voilà mon rendement total de l'année. Un seul essaim, sorti le 2 juin, a été enruché, parce qu'il provenait d'une excellente souche avec reine vierge. Les cellules disponibles ont été confiées à des ruchettes de fécondation. Les débuts d'élevage furent bons, mais à la première ponte les boîtes furent successivement orphelines. L'essaim lui-même, à son tour, perdit la sienne qui fut remplacée par ses propres moyens. La plupart des colonies « renouvelèrent » sans essaimage, bien qu'ayant des mères d'un an. C'était à n'y rien comprendre.

Puis, en août, des corps de ruches presque à sec. Je dus nourrir partout généreusement. La provision de sucre octroyée y passa entièrement ; quelques colonies ont bien juste pour arriver au printemps.

Une fois de plus se vérifie l'adage populaire : Année de foin, année de rien.

MAINTENANT

envoyez vos vieux rayons pour la fonte et votre cire pour gaufrage à façon. C'est le temps surtout propice. Exécution des feuilles de toutes dimensions au gaufrir et à cellules normales ou plus grandes comme : 800-830, 750-60, 690-700, 620-40 et 560 cellules au dm². **J. Häni, Sennis, Gähwil** (St-Gall).

A VENDRE

Bulletins de la Société romande d'apiculture de 1915 à 1941.

La Gazette apicole depuis la fondation à 1934.

L'Apiculteur de 1918 à 1934.

L'Apiculture française de 1918 à 1934.

50 sacs à sucre neufs.

1 machine à découper à pied.

Prix très avantageux. S'adr. à **M. Fleury, Berolle.**

Heimet für Bienenzucht

ganz günstig gelegen 10-15 Poses.
Kauft **H. Furer, Grossaffoltern**
(Bern).

La publicité

dans le *Bulletin de la Société
Romande d'Apiculture*
porte et rapporte beaucoup.

Apiculteurs, faites vos offres à
C. Tribolet, père laiterie du Casino,
La Chaux-de-Fonds, qui est
acheteur de toute quantité de

MIEL PUR



Quelle est la bonne solution ?

Doit-on laisser notre excellente cire suisse en pâture aux blattes et fausses-teignes ? Certes non, car elle est trop précieuse à l'heure actuelle.

Si vous m'envoyez de la cire, mes conditions sont les suivantes :

Pour la cire pure

fr. 4.80 par kg.

Pour les vieux rayons, réduction de fr. 1.35 par kg. de cire gagnée

Vous n'avez pas avantage à fondre votre cire vous-même. Le déchet est en effet considérable, chose plus que désagréable. Vous avez très réellement avantage à me l'envoyer.

Les excellentes **boîtes à miel** en carton cellulose peuvent être livrées aux prix suivants :

| | <i>cont.</i> | <i>250 gr.</i> | <i>500 gr.</i> | <i>1000 gr.</i> |
|--------------------|--------------|----------------|----------------|-----------------|
| 1. Avec impression | Fr. 16.— | 20.50 | 24.— | par 100 p. |
| 2. Sans impression | Fr. 13.— | 18.— | 21.50 | par 100 p. |

Quant à la livraison des solides boîtes à miel et bidons d'aluminium je suis à votre disposition pour tous renseignements.

BON :

Veillez m'envoyer, sans frais, votre **Sac à cire „Schöni“** afin qu'à l'occasion et au moment opportun, je puisse vous expédier à la fonte mes déchets et rayons défectueux.

Adresse :

